

Sécurité du Cloud

Durée: 2 Jours Réf de cours: CCSEC

Résumé:

Cette formation permet aux participants d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour engager une démarche sécurisée des projets Cloud, en adoptant une approche technique, métier et légale du sujet, adaptée au contexte opérationnel.

Les explications théoriques seront soutenues par des démonstrations.

Mise à jour : 06.12.2022

Public visé:

Cette formation s'adresse aux DSI, RSI, Chefs de projets, Responsables sécurité, Consultants, Administrateurs, toute personne en charge de la sécurité du Cloud Computing.

Objectifs pédagogiques:

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
 - Évaluer la maturité et le niveau de sécurité des fournisseurs cloud
- Connaître les fondamentaux de la sécurité des SI et du Cloud
 - Identifier les aspects organisationnels de la sécurité du cloud
- Appréhender les principales menaces, vulnérabilités et risques du Cloud
 - Identifier les bonnes pratiques et les solutions de sécurisation des opérateurs de Cloud
- Connaître les référentiels de normes et de standards pour sécuriser le Cloud

Pré-requis:

Cette formation nécessite d'avoir des connaissances générales des systèmes d'information.

Contenu:

La sécurité : les défis dans le Cloud

- Pourquoi est-ce difficile ?
- Virtualisation et multi-location
- L'évaluation des risques pour la migration

La sécurité des infrastructures dans le Cloud

- La gestion de patch et de configuration
- La sécurité des réseaux et la virtualisation
- La sécurité et l'impact pour les applications
- La sécurité des données

Les risques et la gouvernance pour le cloud computing

- La nécessité des politiques internes et des exigences
- Service Level Agreements (SLA)
- Les modèles de gouvernance pour le nuage et la gestion des risques
- La réversibilité

La sécurité des données dans le cloud

- Types de chiffrement et disponibilité
- Les données et leur cycle de vie
- La gestion des clés de chiffrement

Gestion des Identités et des Accès (IAM)

- Architecture IAM et sa pertinence dans le "cloud"
- Normes d'authentification et d'autorisation
- La gestion des comptes, la fédération et le provisionnement

Méthodes pédagogiques :

Méthodes pédagogiques : Un support de cours est remis à chaque participant au format électronique.

Autres moyens pédagogiques et de suivi : Compétence du formateur : Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées et ont au minimum cinq ans d'expérience d'animation. Nos équipes ont validé à la fois leurs connaissances techniques (certifications le cas échéant) ainsi que leur compétence pédagogique. Suivi d'exécution : Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est signée par tous les participants et le formateur. Modalités d'évaluation : le participant est invité à s'auto-évaluer par rapport aux objectifs énoncés. Chaque participant, à l'issue de la formation, répond à un questionnaire de satisfaction qui est ensuite étudié par nos équipes pédagogiques en vue de maintenir et d'améliorer la qualité de nos prestations.

Délais d'inscription : Vous pouvez vous inscrire sur l'une de nos sessions planifiées en inter-entreprises jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation sous réserve de disponibilité de places et de labs le cas échéant. Votre place sera confirmée à la réception d'un devis ou "booking form" signé. Vous recevrez ensuite la convocation et les modalités d'accès en présentiel ou distanciel. Attention, si vous utilisez votre Compte Personnel de Formation pour financer votre inscription, vous devrez respecter un délai minimum et non négociable fixé à 11 jours ouvrés.

Autres moyens pédagogiques et de suivi:

- Compétence du formateur : Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées et ont au minimum cinq ans d'expérience d'animation. Nos équipes ont validé à la fois leurs connaissances techniques (certifications le cas échéant) ainsi que leur compétence pédagogique.
- Suivi d'exécution : Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est signée par tous les participants et le formateur.
- Modalités d'évaluation : le participant est invité à s'auto-évaluer par rapport aux objectifs énoncés.
- Chaque participant, à l'issue de la formation, répond à un questionnaire de satisfaction qui est ensuite étudié par nos équipes pédagogiques en vue de maintenir et d'améliorer la qualité de nos prestations.

Délais d'inscription :

- Vous pouvez vous inscrire sur l'une de nos sessions planifiées en inter-entreprises jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation sous réserve de disponibilité de places et de labs le cas échéant.
- Votre place sera confirmée à la réception d'un devis ou "booking form" signé. Vous recevrez ensuite la convocation et les modalités d'accès en présentiel ou distanciel.
- Attention, si vous utilisez votre Compte Personnel de Formation pour financer votre inscription, vous devrez respecter un délai minimum et non négociable fixé à 11 jours ouvrés.